

Thuin, le 28 novembre 2020



Association sans but lucratif

Sous le haut patronage de  
S.M. le Roi, affiliée à l'ISSF et  
au COIB

Fédération Sportive reconnue  
par l'Exécutif de la  
Communauté Française

**FLASH**

## **PAS DE REPRISE AVANT LE 15 JANVIER 2021**

Mesdames, Messieurs, Membres de l'URSTBF, Administrateurs de clubs, des Commissions provinciales ou régionale, Tireurs sportifs,

Lors au dernier Comité de Concertation de ce 27 novembre 2020, la problématique du sport ne fut pas abordée, néanmoins après un contact de l' AISF avec le cabinet de la Ministre FWB des Sports, Valérie Glatigny, l'information suivante est confirmée :

*"Il est encore trop tôt pour indiquer avec précision une date de reprise des activités sportives pour les plus de 12 ans. Une chose est sûre, ce ne sera pas avant le 15 janvier 2021."*

Cela confirme malheureusement ce que nous redoutions et comme beaucoup d'activités dans notre pays, les activités sportives resteront à l'arrêt.

**Les dernières décisions de la fédération restent donc applicables, sans aucunes exceptions, quoiqu'en pensent certains et donc TOUS les clubs et stands de tir doivent rester fermés et d'y interdire toutes activités sportives, même individuelle, à l'exception des activités pour les moins de 12 ans et selon des modalités d'application strictes.**

Soyez sûrs que l'URSTBF multiplie les actions et les contacts à tous les niveaux de pouvoirs pour limiter au maximum les répercussions négatives sur la pratique de notre sport et sur les obligations légales de détention d'armes.

Nous restons attentifs à l'évolution du milieu sportif et ne manquerons pas de revenir vers vous dès que des événements nouveaux nous seront communiqués.

Nous vous présentons, Mesdames et Messieurs, nos salutations sportives.

Pour le Conseil d'Administration,  
Joël ROBIN - Président.